

juillet de l'année courante, est presque achevé ; on pourra y loger environ 350 élèves, et je vais reprendre la truelle pour le grand séminaire de Périgueux, dont les fondations ont été interrompues il y a neuf ans. J'ai établi la retraite pastorale qu'on ne connaissait pas, les conférences ecclésiastiques des archiprêtres, des doyens. . . . J'ai visité presque en entier mon diocèse qui a quarante lieues de longueur sur trente de largeur ; j'ai vu trente-neuf cantons sans routes et sans chemins, allant tantôt en voiture, tantôt à cheval et quelquefois à pied. Cette année j'ai confirmé 41,000 fidèles dont un grand nombre de vieillards. J'ai fait de grandes réparations à l'évêché, qui était comme une prison, des améliorations à la cathédrale. . . .”

Des soins aussi nombreux que multipliés ne faisaient pas oublier à l'évêque les ordres religieux. D'après les préceptes de l'Évangile, la vie chrétienne doit être partagée en un juste équilibre de contemplation et d'action. Dans l'Église, les ordres religieux et les pieuses communautés de femmes sont particulièrement consacrés à la prière et aux macérations de la pénitence ; cependant, en ce siècle affairé et besogneux, ils ont aussi, dans l'armée catholique, une place d'avant-garde ou sur les flancs des bataillons, pour marcher en éclaireurs, soutenir les engagements d'avant-poste et se dévouer aux services auxiliaires de l'enseignement ou de la charité. L'âme si profondément catholique de Mgr Gousset dut plus d'une fois gémir sur la disparition des grandes institutions monastiques. Les Jésuites, plusieurs fois prescrits, venaient de l'être encore en 1828 avec la complicité d'un évêque ; les Trappistes bretons avaient été plus récemment expulsés par les ministres de Louis Philippe. L'heure de la résurrection n'était pas encore venue. Les Bénédictins s'essayaient timidement à ressusciter Solesmes ; les Dominicains, qui devaient agrandir la brèche entr'ouverte, n'avaient pas vu surgir encore leur éloquent capitaine. En attendant ces moines que la persécution ne tue pas et qui reviennent toujours de l'exil, l'évêque de Périgueux donnait aux communautés de femmes ses soins paternels.

Les sœurs hospitalières de Sainte-Marthe, les religieuses de la Visitation, les Ursulines et les Clarisses reçurent tour à tour ses attentions les plus dévouées et devinrent des foyers de vertu et des pépinières de chrétiennes fortes et éclairées.

Les œuvres dont l'évêque devait poursuivre la réalisation, avec le concours des autorités civiles, ne marchaient pas avec une moind-